



ARRIVÉE DE L'ENFANT



**JE PRENDS
UN RENDEZ-VOUS
PERSONNALISÉ**



**LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS**



LE RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Démarches administratives, aspects financiers, relation enfants/parents, éducation, mode d'accueil... Nombreuses sont les préoccupations des futurs parents et des parents d'enfant(s) de moins de trois ans. Que vous soyez allocataire ou non, un conseiller de la Caf peut vous aider dans vos démarches, vous informer et vous orienter vers les services près de chez vous qui vous apporteront toutes les informations utiles aux parents et futurs parents. .

Le rendez-vous personnalisé est un temps d'échanges privilégié avec un conseiller de la Caf pour aborder les différentes questions concernant l'arrivée et les premières années de votre enfant.



Comment choisir le mode d'accueil pour mon enfant ?



Qui peut m'aider en cas de difficultés ?



Où trouver les informations dont j'ai besoin ?



Quels sont les services à ma disposition près de chez moi ?

Quelles sont les aides auxquelles j'ai droit ?

EST-CE QUE JE PEUX EN BÉNÉFICIER ?

Le premier rendez-vous personnalisé peut être :

- > Proposé par votre Caf une fois que vous avez déclaré votre grossesse ou la naissance de votre enfant (si vous êtes déjà allocataire)
- > Demandé à votre initiative en prenant rendez-vous directement sur caf.fr

Si vous êtes déjà accompagné par un travailleur social de la Caf ou d'une autre structure, vous pouvez aussi lui poser directement vos questions.

COMMENT ÇA VA SE PASSER ?

Ce rendez-vous personnalisé permet de vous aider dans vos démarches, d'étudier vos droits et de vous apporter des conseils et des solutions adaptés à vos besoins. C'est aussi l'occasion d'aborder plusieurs aspects de la vie quotidienne et de vous présenter tous les services disponibles près de chez vous comme :



Les groupes d'échanges pour discuter entre parents et professionnels et trouver du soutien



Les différents modes d'accueil adaptés à votre situation, vos besoins et à ceux de votre enfant



les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) pour partager des moments de complicité avec votre enfant hors du cadre familial



L'aide à domicile pour vous apporter soutien et conseils le temps de vous organiser

EST-CE QUE JE DOIS PAYER ?

Les rendez-vous personnalisés avec la Caf sont gratuits et ouverts à tous.

ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

- > Rendez-vous sur www.caf.fr pour avoir plus d'informations sur les offres de la Caf en cas de grossesse et d'arrivée d'un enfant
- > Rendez-vous sur www.monenfant.fr pour accéder à des conseils pratiques pour les parents au quotidien

COMMENT LE RENDEZ-VOUS PERSONNALISÉ PEUT-IL M'AIDER ?

Le rendez-vous personnalisé est un temps d'échanges privilégié avec un conseiller de la Caf pour aborder les différentes questions liées à l'arrivée de votre enfant et les premières années de sa vie. Il vous permettra de :



Faire le point sur votre situation et les différentes démarches à effectuer



Vous informer sur vos droits



En savoir plus sur les services disponibles près de chez vous

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC MA CAF ?

Ce premier rendez-vous personnalisé peut être :



Proposé par votre Caf une fois que vous avez déclaré votre grossesse, la naissance ou l'adoption de votre enfant sur www.caf.fr



Demandé à votre initiative en prenant rendez-vous directement sur www.caf.fr > Espace « Mon Compte » > Ma Caf > Contacter ma Caf > Demander un rendez-vous > Ma situation change > J'attends un enfant.

COMMENT FAIRE SI JE NE SUIS PAS ALLOCATAIRE ?

La Caf peut vous accompagner lors de l'arrivée de votre enfant même si vous ne percevez aucune prestation financière. Vous pouvez prendre rendez-vous directement en ligne sur www.caf.fr, rubrique « Nous sommes joignables » > Contacter ma Caf (en indiquant votre code postal) > Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ? > Demander un rendez-vous.